

# Mouez SAINT-THONAN

An hani ne vez ket joä doc'htoñ a-pa arriw a vez joä doc'htoñ a-pa y-â kuit  
Celui qui ne fait pas plaisir en arrivant fait plaisir en partant

N° 513  
Juillet-Août 2018

## Contactez-nous

Mairie  
1 place des noyers  
29800 SAINT-THONAN  
☎ : 02 98 40 13 33 📠 : 02 98 40 19 08  
✉ : mairie.saintthonan@wanadoo.fr  
Site Internet : [www.saint-thonan.fr](http://www.saint-thonan.fr)  
📘 facebook.com/saintthonan

## Horaires d'été

Du 21 juillet au 24 août :

Lundi : 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h  
Mardi : 8 h 30 à 12 h  
Mercredi : fermée  
Jeudi : 8 h 30 à 12 h  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h  
Samedi : fermée

A partir du 25 août : horaires habituels

## Les élus à votre écoute

### Le Maire

Marc Jezequel > samedi de 10h à 12h  
et sur rendez-vous

### Les Adjoints et leurs fonctions

#### Equipements - bâtiments communaux

Eric Prigent > sur rendez-vous

#### Enfance - jeunesse - communication

Anne-Laure Cann > sur rendez-vous

#### Voirie - urbanisme - école

Patrick Gouriou > sur rendez-vous

#### Culture - sport - animation

Carole Guillerm > samedi de 9h à 10h

#### La Conseillère déléguée

#### Embellissement - patrimoine - aînés

Janette Huon > lundi de 18h à 19h

#### Le CCAS > sur rendez-vous

## Actualités Saint-Thonaises

### Le déploiement du programme Bretagne Très Haut Débit

Il poursuit son cours sur le territoire de la Communauté de communes sous la responsabilité de Mégalis Bretagne, structure portée par la Région.

**L'objectif breton : raccorder tous les foyers et toutes les entreprises d'ici 2030.**

Ce déploiement s'établit en trois phases (**2014-2018, 2019-2023, 2024-2030**). Dans le pays de Landerneau-Daoulas, après une première phase d'études indispensable d'environ 14 000 lignes du territoire, les premières installations visibles des armoires seront réalisées dans le courant du second semestre 2018 sur les plaques de **Landerneau (Saint-Divy, La Forest-Landerneau, Pencran, Landerneau, et une partie des communes de Plouédern, Dirinon et St Thonan**

**-quartiers au sud de la voie express- et Hanvec/Saint-Eloy),**

définies comme prioritaires dans un souci d'équilibre entre territoires ruraux et plus urbains. Précisément 14 185 prises vont être créées dans ces armoires pour couvrir l'intégralité des usagers potentiels, soit une trentaine de milliers d'habitants (sur les plus de 49 000 que compte le Pays de Landerneau Daoulas). La Communauté de communes participera à hauteur **d'un quart de la dépense soit 6,3 millions d'euros** (à raison de 445 euros par prise). Les premières connexions pourront ainsi s'établir courant 2019 sur ce secteur.

Mégalis Bretagne envisage de lancer la troisième phase en parallèle de cette seconde phase afin de réduire le délai de fibrage du territoire breton.

Suivre la commercialisation du réseau sur [www.thdbretagne.bzh](http://www.thdbretagne.bzh)



Plan France  
**Très Haut Débit**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## Arz e chapeliou Bro Leon

Découvrez les œuvres de  
**Mathias**

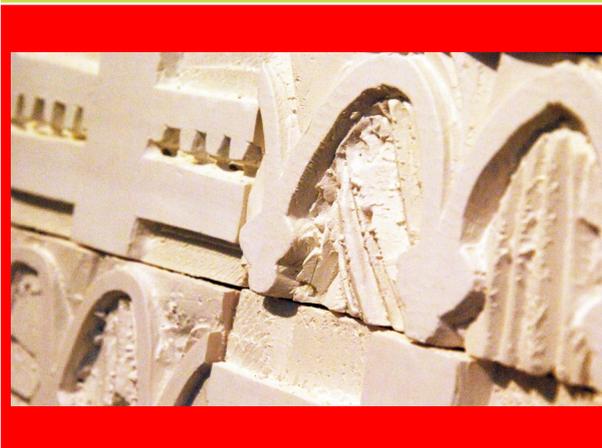
### Chapelle Saint – Herbot à Saint Thonan

du 15 juillet au 15 août de 14h30 à 18h

Ouvert à tous, tous les jours sauf le mardi

Entrée gratuite

IN EXCELSIS



## Urbanisme

### Permis de construire

#### Demandé :

- Benoit CASTREC, 2 La Closerie Streat Goz, construction d'une maison d'habitation.

#### Déclaration préalable

#### Accordée :

- Fabien OULHEN, le Dorgen, construction d'un carport.

### Service environnement

Vous trouverez ci-dessous les dates des mois de juillet et août pour le ramassage des ordures ménagères (vert) et des recyclables (jaune).

**Bac vert :** lundis 9 et 23 juillet ; lundis 6 et 20 août.

**Bac jaune :** lundis 2, 16, 30 juillet ;

Lundis 13 et 27 août.

Le calendrier complet est consultable sur :

[www.saint-thonan.fr](http://www.saint-thonan.fr) ou

[www.pays-landerneau-daoulas.fr/collecte-des-ordures-menageres/](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/collecte-des-ordures-menageres/)



### Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, **les espaces verts publics** (ex : terrains de foot), les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 €).



Directeur de publication : Marc Jezequel.  
Ont collaboré à ce numéro : Anne-Laure Cann,  
Anne Marie Direur et Fanny Le Bec.  
Impression : mairie de Saint-Thonan.

## Informations communales

### Exposition : Mathias



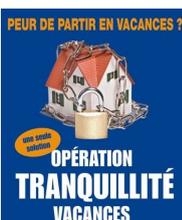
IN EXCELSIS est une exposition réalisée par et pour la Chapelle de Saint Herbot dans le cadre des expositions « Arts dans les chapelles ». L'artiste brestois invite le visiteur à découvrir le lieu par ses reliefs et rythmiques propres, les traits d'un lieu patrimonial nu, brut, presque oublié, au plus proche de la création ultime : « l'Oeuvre du temps qui passe ». Il pratique principalement la peinture acrylique de style figuratif urbain, mais aussi la linogravure, et la photographie

 argentine. <http://www.mathias-arts.com/mathiasartistepeintre/>

### Salle des sports

L'ancienne salle des sports sera accessible aux saint-thonanais pour la pratique sportive durant les vacances scolaires d'été 2018. Il vous suffit de venir récupérer la clé en mairie aux horaires d'ouverture sur présentation d'une pièce d'identité. Si des incidents ou des dégradations y sont constatés, celle-ci sera fermée.

### Opération tranquillité vacances



Pendant vos vacances, vous pouvez bénéficier des services de surveillance de la gendarmerie. Remplissez le formulaire téléchargeable :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43129](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43129)

et déposez-le en gendarmerie (la demande doit être faite 48 h avant votre départ).

### Plan Canicule

Dans le cadre du plan canicule, la mairie invite les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes handicapées et en situation d'isolement, à venir s'inscrire sur un registre confidentiel en mairie.

Canicule Info Service ☎ 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou

[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)

### Information communautaire

### Office de tourisme



Cette année l'Office de tourisme innove pour mieux répondre aux nouvelles tendances. **Un accueil « hors les murs »** sera expérimenté ponctuellement afin d'aller à la rencontre des visiteurs là où ils se trouvent sur le territoire (marchés, bord de mer, temps forts d'animations...).

Une autre nouveauté : **l'Office de tourisme de Landerneau étend son amplitude d'ouverture** et accueille désormais le public 7/7 en été.

[www.tourisme-landerneau-daoulas.fr](http://www.tourisme-landerneau-daoulas.fr)

Suivez l'office de tourisme sur Facebook : Office de tourisme du Pays de Landerneau-Daoulas.

## Enfance—Jeunesse

### Comment s'inscrire

Pour les activités de la maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

**Portail famille :** <http://saint-thonan.portail-defi.net>

✉ maison.enfance@saint-thonan.fr - ☎ 02 98 40 18 60 / 06 07 73 23 15

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Vous trouverez ci-dessous les thèmes des semaines des vacances de l'été. L'équipe d'animation a préparé, pour vos enfants des activités adaptées, diverses et colorées que vous pourrez retrouver en intégralité sur le site de la commune : [www.saint-thonan.fr](http://www.saint-thonan.fr)

#### Juillet

Du 9 au 20 : Planète bio

du 23 au 27 : Pixel art

du 30 juillet au 3 août : Déco rigolo

#### Août

du 6 au 17 : Le multimédia

du 20 au 31 : Nouveaux sports



### Relais Parents Assistantes Maternelles



Le RPAM ne tiendra pas de permanence en juillet et août.

Le RPAM se déplace à la demande sur rendez-vous.

✉ rpam.interco@donbosco.asso.fr - ☎ 02 98 43 63 97.

### Vie associative

#### Génération mouvement club Saint-Nicolas



#### Club de pétanque

Samedi 7 juillet et 25 août à 13 h 50 : concours de pétanque en doublette mêlée sur 4 parties d'une heure avec changement de partenaire à chaque partie - Fin des inscriptions à 13h50.

Samedi 21 juillet, 4 et 11 août à 13 h 50 : Challenge Ronan Gourvenec sur 3 concours - Fin des inscriptions 13h50.

### Vie paroissiale

#### Messes du mois de juillet :

- Dimanches 1 et 15 juillet à 10h30 à Saint-Thonan.

- Dimanche 16 juillet à 18h à la chapelle Ste Anne de la Forest-Landerneau.

#### Messes du mois d'août :

- Dimanches 5 et 19 août à 10h30 à La Forest-Landerneau.

Permanence au presbytère de Saint-Divy tous les samedis de 10h30 à 11h30. ☎ 02 98 20 21 90.

## Etat Civil

### Naissances :

Emile, Gilbert, André MACHALICA  
né le 4 mai à Brest,  
14 hameau du Spernel.

Hugo HERRY,  
né le 23 mai à Brest,  
9 hameau du Spernel.

Mathis CASTEL  
né le 16 juin 2018 à Brest,  
11 Hameau du Pontic.

Tiphaine LE GUEN,  
née le 16 juin à Landerneau,  
Streat Goz.

Mila NEIBECKER,  
née le 17 juin à Brest,  
20 Per Nevez.

### Services de santé



#### Docteur COLINAS

☎ 02 98 40 16 70

89 rue de Kérisil.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8h à 20h, fermé le mercredi après-midi, le samedi après-midi (médecin de garde sur le répondre).



#### Cabinet kiné

**Martine SIMON-**

**POCHARD &**

**Cécile DE TADDEO**

☎ 02 98 36 23 92

80 rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 19h, sur rendez-vous.



#### Cabinet infirmier

**DESPAS-TREGUIER :**

☎ 09 83 29 39 08

2 place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7 j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, pansements, injections, soins d'hygiène...

### Pharmacies



Composer le ☎ 3237, pour connaître la pharmacie de garde.

## Dates à retenir

★ 25 août : Tournoi de foot organisé par le Groupement des 4 Clochers, à Saint-Thonan.

★ 1er septembre : Forum des associations.

★ 2 septembre : Course « les Boucles de Saint-Thonan » organisée par Courir Tout Simplement.

## Actualités des associations

Voir informations sur les sites :  
[www.courir-a-st-thonan.fr](http://www.courir-a-st-thonan.fr)  
[cycloclubssaintthonan.jimdo.com](http://cycloclubssaintthonan.jimdo.com)  
[www.jsst.fr](http://www.jsst.fr)  
[www.facebook.com/sainthonik/](http://www.facebook.com/sainthonik/)

## Divers

★ Assistante maternelle agréée dispose d'une place à temps complet du lundi au vendredi dès le mois de septembre 2018.

☎ 06 89 87 81 87.

★ Assistante maternelle dispose d'une place pour janvier 2019.

☎ 06 51 10 70 54, 09 80 57 19 35.

★ Assistante maternelle Saint-Thonan dispose d'une place en septembre 2018 et d'une place en janvier 2019.

☎ 06 26 62 40 29.

★ Femme expérimentée (CAP petite enfance) cherche enfants à garder à leur domicile à partir de septembre 2018. chèques emploi-service acceptés.

☎ 06.06.41.35.69.

★ Aide ménagère à domicile à partir de septembre (ménages, courses...), un service de proximité qui simplifie votre quotidien. ☎ 02 98 40 19 09.



## Les Amis de la Bibliothèque

**Horaires d'été** (à partir du 7 juillet) : le mercredi et le samedi de 11h à 12h et au mois d'août, seulement le samedi de 11h à 12h.

**Portail de la bibliothèque :**  
[www.bibliotheque-saint-thonan.fr](http://www.bibliotheque-saint-thonan.fr)



## Festivités été 2018

La toute 1<sup>ère</sup> édition de **Rade en fête** se déroulera du 13 au 22 juillet.

Des bénévoles d'associations Saint-Thonanaïses participent à l'organisation de **la fête du Bruit**. Venez nombreux !



## Offre d'emploi

L'ADMR recrute des aides à domicile pour faire face à son développement (3 jours de congés supplémentaires pour modulation, programme d'accueil et d'intégration).

Programme de formation adapté au profil des personnes en reconversion professionnelle.

Informations : Mme CADIOU ☎ 02 98 212 630. Candidatures (LM+CV) : [dcadiou@29.admr.org](mailto:dcadiou@29.admr.org).

## Congés des commerçants

### L'atelier coiffure conseil

sera fermé du 23 juillet au 31 juillet. Pas de créneaux « sans RDV » du 9/07 au 27/08.

Fermeture exceptionnelle le jeudi 12 juillet.

☎ 02 98 40 18 75.

### Le Valentin restaurant

sera fermé du 6 au 31 août inclus.

### Le Fournil de Saint-Thonan

sera fermé du 31 juillet au 15 août inclus.

### Au jardin des saveurs

sera fermé du 30 juillet au 6 août.

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles. Les annonces pour le bulletin de septembre 2018 sont à déposer en mairie ou par courriel pour le **15 août 2018**.